



17 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite et fin des travaux de restauration de la continuité écologique de la Bléone dans la traversée de Digne-les-Bains

Il y a trois semaines, le Syndicat Mixte Asse Bléone a débuté la **dernière phase des travaux** de restauration de la continuité écologique de la Bléone, avec l'effacement du seuil protégeant la canalisation des eaux usées de Digne-les-Bains. Ces travaux de grande ampleur sont réalisés pour le compte de Provence Alpes Agglomération et de la Ville.

La canalisation des eaux usées de Digne-les-Bains traverse la Bléone entre la zone Saint Christophe et le stade Christophe Ménard dans le Plan de Gaubert. À sa construction, elle avait été protégée par des enrochements bétonnés qui ont rapidement formé une cascade devenue, au fil des années, infranchissable pour la faune piscicole, faisant également obstacle aux graviers (sédiments). L'objectif était donc de rétablir la continuité écologique de la rivière en effaçant ce seuil. Pour respecter les calendriers écologiques (reproduction de la faune) et éviter les crues, les travaux ont été programmés sur plusieurs années, uniquement entre les mois d'août et de décembre.

- La première phase a débuté en 2024 avec la consolidation de la protection de berge de la RN85 pour la Direction interdépartementale des routes Méditerranée (DIRMED).
- En 2025, la deuxième phase de travaux concernait l'installation d'une nouvelle conduite à 5 m sous le fond de la Bléone pour permettre le transit des eaux usées de la rive droite vers la rive gauche de la Bléone. Un siphon a été créé pour que ces eaux transitent sans poste de relevage. Ces travaux ont été réalisés par le SMAB pour le service eau et assainissement de Provence Alpes Agglomération.
- **La troisième et dernière phase de travaux, débutée il y a trois semaines**, concerne le retrait du seuil dans le lit de la Bléone depuis la rive droite, avec l'évacuation progressive du béton pour permettre son recyclage.

Les blocs d'enrochement sont réemployés sur place pour la consolidation des protections de berge (enrochement longitudinal et épis) en rive gauche, en collaboration avec la Ville de Digne-les-Bains.

En rive droite, les travaux se poursuivent également pour sécuriser la protection de berge de la RN85 en approfondissant les fondations.

Sauf difficulté majeure, le chantier devrait être **terminé d'ici la fin de l'année 2026**, permettant à la Bléone de retrouver un profil naturel.

Les travaux sur le seuil et les protections de berge en rive gauche représentent un budget de 3.2 millions d'euros TTC. Ils sont subventionnés par l'Agence de l'Eau à hauteur de 97 %, le reste étant pris en charge par Provence Alpes Agglomération et la Ville de Digne-les-Bains. Les travaux sur les protections de berge de la RN85 sont également financés par l'Agence de l'Eau à hauteur de 70 %, le restant étant pris en charge par la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (DIRMED).

Une visite de terrain ouverte à la presse sera proposée sur ce chantier le 13 octobre prochain à l'occasion de la cérémonie de Signature du Contrat Eau et Climat du Bassin versant de la Bléone.

Pour rappel, ces travaux s'inscrivent dans un programme plus vaste d'aménagement des quatre seuils transversaux présents sur la Bléone dans la traversée de l'agglomération dignoise. Celui-ci avait débuté en 2017 avec un double objectif :

- Gérer de manière intégrée le risque d'inondation en abaissant le niveau de graviers en amont des seuils et en augmentant la capacité de passage des crues au niveau de la ville de Digne-les-Bains.
- Atteindre le bon état écologique de la rivière en rétablissant les continuités écologiques pour permettre la circulation des poissons et le libre écoulement des sédiments entre Malijai et la haute Bléone et ainsi répondre aux exigences de la Directive Cadre sur l'Eau et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

Les travaux sur les trois premiers seuils avaient été réalisés entre 2017 et 2022 grâce à des financements de l'Agence de l'Eau et de l'Europe.